

CHAMP PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME DE FORMATION COURS INTERENTREPRISES 7

BIODIVERSITÉ (Y COMPRIS THÉMATIQUE DES INSECTES AUXILIAIRES)

Introduction

Ce document sert de base aux organisateurs/trices et aux instructeurs/trices des cours interentreprises (CI) pour l'organisation et la planification détaillée des programmes journaliers CI. Il se base sur l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

Les objectifs évaluateurs des CI correspondent au plan de formation. Ils contribuent, sur le lieu de formation CI, à l'acquisition des compétences opérationnelles correspondantes.

Le programme général attribue des contenus et une durée aux objectifs évaluateurs. Il contient en outre des exemples de méthodes et des références à des documents.

Les descriptions complètes des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs pour tous les lieux de formation se trouvent en annexe à titre d'information. Les points forts du CI y sont mis en évidence.

Le but des CI est de permettre aux personnes en formation de travailler, d'essayer et de s'exercer à la pratique.

Pour la mise en œuvre méthodologique et didactique, nous recommandons donc de tenir compte des points suivants lors de l'organisation des CI :

1. Introduire et activer des connaissances préalables acquises à l'école professionnelle et en entreprise, donner la possibilité aux personnes en formation d'apporter leurs propres expériences
2. Faire en sorte que les interventions visant à transmettre de nouvelles connaissances techniques soient brèves et axées sur l'application
3. Prévoir la possibilité de faire des exercices et d'appliquer le savoir de manière autonome
4. Prévoir des pauses d'apprentissage, une réflexion, un feedback et une évaluation formative des compétences



Conditions générales CI 7 Biodiversité (y compris thématique des insectes auxiliaires)

Durée du cours	Deux demi-journées de 4 heures Programme 1 ^{ère} demi journée / 4 heures (p. 2) Programme 2 ^e demi-journée / 4 heures (p. 4)		
Période du cours	2 ^e année d'apprentissage, pendant la saison de mai à octobre		
But	Dans ce CI, les apprentis consolident et approfondissent leurs compétences dans les domaines suivants : • Montrer l'utilité et les effets d'une surface de promotion de la biodiversité (SPB) • Créer et entretenir une SPB à un endroit approprié		
Aperçu des compétences opérationnelles visées :			
a2 Préserver, entretenir et promouvoir la biodiversité			
Aperçu des objectifs évaluateurs :			
a2.5 Ils réalisent un projet de promotion de la biodiversité. (C3)			
Connaissances préalables entreprise :	Connaissances préalables école professionnelle :	Connaissances préalables CI :	
- Connaître les SPB existantes sur l'entreprise formatrice Quels travaux d'entretien les SPB demandent-elles ?	- Objectifs évaluateurs école professionnelle a2.1- a2.7 - Types de SPB, caractéristiques qualitatives et éléments structurels - Qualité de l'emplacement - Mauvaises herbes, y compris les mauvaises herbes problématiques - Connaissances de base de la biodiversité	- aucune	

Contenu et durée du cours



N° d'objectif évaluateur	Contenu	Recommandations pour la mise en œuvre méthodologique et didactique	Documents	Temps de référence
a2.5	Évaluation du site Choisir une surface de promotion de la biodiversité (SPB) adaptée à l'emplacement	- Se rendre sur une SPB - Évaluer l'adéquation de la SPB avec le site : sol, situation, conditions météorologiques (microclimat ?) et région - kantonale Vernetzungsprojekte	- Fiche d'information SPB www.agrinatur.ch/fr	4 heures
a2.5	Créer un élément de promotion de la biodiversité Créer et évaluer des éléments de promotion de la biodiversité	- Création d'éléments de promotion de la biodiversité - Évaluer à l'aide d'exemples sur le terrain (min. 3)	- Fiche d'information SPB www.agrinatur.ch/fr	
a2.5	Prendre soin de l'élément de promotion de la biodiversité Choisir et appliquer des mesures de soins appropriées	- Pour les éléments de promotion de la biodiversité, choisir et, le cas échéant, appliquer les mesures d'entretien correspondantes, p. ex. éliminer les mauvaises herbes problématiques - Présenter concrètement au moins deux exemples d'éléments de promotion de la biodiversité, de l'évaluation du site à l'entretien, en intégrant des outils d'aide et des ouvrages de référence	- Fiche d'information SPB www.agrinatur.ch/fr	
a2.5	Évaluer l'utilité des SPB en tant qu'habitat - Les SPB comme habitat - Évaluer l'activité du sol - Constatation de changements dans l'habitat d'une SPB	- Déterminer la flore et la faune de la SPB (p. ex. à l'aide d'une épaisseuse ou d'un piège au sol) - Évaluation de l'activité du sol (projet : La Preuve par le Slip) - Montrer les changements dans et autour des SPB (p. ex. limaces, mauvaises herbes, parasites, souris)	Accueil - La Preuve par le Slip	



Durée du cours	Deux demi-journées de 4 heures chacune Programme première ½ journée / 4 heures (p. 2) Programme 2^e demi-journée / 4 heures (p. 4)		
Période du cours	3 ^e année d'apprentissage		
Objectif	Dans ce CI, les apprentis consolident et approfondissent leurs compétences dans les domaines suivants : • Entretenir une SPB • Choisir des mesures pour valoriser une SPB		
Aperçu des compétences opérationnelles visées :			
a2 : Préserver, entretenir et promouvoir la biodiversité			
Aperçu des objectifs évaluateurs :			
a2.5 Ils réalisent un projet de promotion de la biodiversité. (C3)			
Connaissances préalables entreprise :	Connaissances préalables école professionnelle :	Connaissances préalables CI :	
- Connaître les SPB existantes dans l'entreprise formatrice - Quels travaux d'entretien les SPB demandent-elles ?	- Objectifs évaluateurs école professionnelle a2.1- a2.7 - Types de SPB, caractéristiques qualitatives et éléments structurels - Évaluation du site - Mauvaises herbes, y compris mauvaises herbes problématiques - Connaissances de base de la biodiversité	- Connaissances préalables du CI 7, 1^{ère} partie	



Contenu et durée du cours

N° d'objectif évaluateur	Contenu	Recommandations pour la mise en œuvre méthodologique et didactique	Documents	Richt-zeit
a2.5	Évaluer l'utilité de la SPB - Analyse d'une SPB - Observation d'une SPB - Évaluation de l'activité du sol	- Visite de terrain de différents éléments de promotion de la biodiversité (env. 3) avec évaluation et comparaison - Évaluation visuelle (diversité des espèces), p. ex. espèces de référence et espèces indicatrices - Évaluation de l'activité du sol (projet : La Preuve par le Slip)	- Fiche d'information « Évaluer les jachères dans les champs » www.agrinatur.ch/fr https://www.vogelwarte.ch/modx/fr/projets/habitats/cartes/les-cartes https://www.beweisstueck-unterhose.ch/fr/	4 heures
a2.5	Mesures d'entretien - Appliquer et évaluer des mesures d'entretien pratiques - Comparer les différentes mesures d'entretien - Déterminer les seuils de lutte pour les différents éléments de promotion de la biodiversité	- Travaux pratiques sur le terrain (p. ex. élimination des plantes problématiques, régime de coupe, etc.) - Détermination des mesures de revalorisation des éléments de promotion de la biodiversité (p. ex. perchoirs, tas de pierres et de branches, nichoirs, arbres isolés, haies, etc.)	Promotion de la biodiversité - AGRIDEA	
a2.5	Éliminer l'élément de promotion de la biodiversité - Citer les conséquences possibles de l'élimination - Comprendre l'objectif à long terme d'une biodiversité régénérative et interconnectée	Proposer un site alternatif pour la faune		

Annexe : extrait du plan de formation

Compétence opérationnelle a2 : Préserver, entretenir et promouvoir la biodiversité

Les spécialistes du champ professionnel de l'agriculture sont conscients de l'importance de la biodiversité pour la stabilité de l'écosystème et, par conséquent pour leur entreprise et la société. Ils adoptent une perspective globale et s'efforcent de promouvoir la biodiversité dans leur domaine d'activité.

Les spécialistes du champ professionnel de l'agriculture mettent en évidence les effets de leur travail quotidien et les interactions avec la biodiversité. En collaboration avec la direction de l'exploitation, ils établissent une vue d'ensemble des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur l'exploitation (éléments SPB) ou la mettent à jour. Ils définissent des mesures permettant d'augmenter ou de maintenir la biodiversité (p. ex. faire passer une prairie écologique en Q2, entretenir des murs de pierres sèches). En outre, ils déterminent et mettent en œuvre des mesures d'entretien et des étapes de travail appropriées pour les SPB présentes sur l'exploitation. Ils contrôlent à intervalles réguliers l'évolution des SPB avec la direction de l'exploitation.

	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
a2.5	Ils réalisent des mesures de soin et des tâches appropriées pour favoriser la biodiversité (p. ex. entretenir des murs de pierres sèches, des niches pierreuses, des haies et des tas de branches). (C3)	Ils expliquent l'importance des structures écologiques (p. ex. murs de pierres sèches, haies, tas de branches) comme habitat pour les plantes et les animaux. (C2) Ils décrivent les espèces animales et végétales typiques ainsi que leurs exigences en matière d'habitat et leurs fonctions dans les structures écologiques. (C2) Ils réalisent un projet de promotion de la biodiversité. (C3)	Ils réalisent un projet de promotion de la biodiversité. (C3)

Valable à partir de l'année scolaire 2026/2027

État au 30 avril 2025